

Montréal, le 8 février 2013

**Par courriel**

Monsieur Sylvain Audette  
Directeur, Réglementation et Tarification  
Société en commandite Gaz Métro  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet Procédure d'examen administratif 2013 des rapports d'évaluation des programmes du PGEÉ de Gaz Métro**

---

Cher monsieur Audette,

Conformément à la décision D-2009-156, la Régie examinera par voie administrative les rapports d'évaluation du PGEÉ que vous avez déposé le 12 décembre 2012.

L'examen administratif 2013 des rapports d'évaluation des programmes du PGEÉ de Gaz Métro portera donc sur les documents suivants, publiés sur le site internet de la Régie :

- Évaluation du programme *Chauffe-eau à efficacité intermédiaire (PE200)* du PGEÉ de Gaz Métro;
- Évaluation du programme *Chauffe-eau à condensation (PE212)* du PGEÉ de Gaz Métro;
- Évaluation des programmes *Infrarouge (PE215 et PE217)* du PGEÉ de Gaz Métro.

Dans la lettre du 12 décembre 2012 accompagnant le dépôt des rapports, Gaz Métro propose des modifications au processus d'examen mis en place depuis quelques années. Le distributeur indique que ces modifications permettraient de maximiser la qualité de l'information transmise à la Régie considérant que les rapports d'évaluation ont été produits par des experts externes.

La Régie est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'adopter un mode de fonctionnement différent de celui utilisé dans les dernières années. Elle considère que le processus actuel est adéquat. D'ailleurs ce dernier est similaire à celui actuellement en place pour l'examen des rapports d'évaluation des programmes d'efficacité énergétique d'HQD qui sont, depuis plusieurs années, produits par des firmes externes.

Une séance de travail, à laquelle participera le personnel technique de la Régie et de Gaz Métro aura donc lieu, afin que soient fournies les précisions et clarifications requises aux fins de cet examen.

Cette séance de travail, qui portera sur les trois documents examinés, se tiendra le **28 février 2013**, de **9h30 à 12h**, à la salle **Riopelle**, dans les locaux de la Régie à Montréal.

Au terme de cet exercice et tenant compte des réponses fournies, la Régie préparera un rapport qui sera publié sur son site internet.

En espérant le tout à votre convenance, nous vous prions d'agréer, cher monsieur Audette, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as